

**PREFECTURE DES YVELINES
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENQUÊTES PUBLIQUES**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du **mardi 3 janvier 2012 au mardi 7 février 2012 inclus** dans les mairies de **MORAINVILLIERS-BURES, LES ALLUETS-LE-ROI et ORGEVAL** sur la demande présentée par le **Syndicat d'Assainissement de la Région d'Orgeval (S.A.R.O)**, domicilié 243, rue du Maréchal Foch - 78630 – ORGEVAL en vue de l'obtention du **renouvellement de l'autorisation du système d'assainissement de la station d'épuration d'Orgeval**.

Monsieur Fabien GHEZ, cadre d'entreprise en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant le délai d'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier de renouvellement d'autorisation dans les mairies de **MORAINVILLIERS-BURES, LES ALLUETS-LE-ROI et ORGEVAL** aux jours et heures habituels d'ouverture au public et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser directement par écrit au commissaire enquêteur à la mairie d'ORGEVAL, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations lors des permanences qu'il assurera dans les mairies aux dates et heures ci-après :

	<u>LES ALLUETS-LE-ROI</u>	
Vendredi	27 janvier 2012	de 16h30 à 19h30
	<u>MORAINVILLIERS-BURES</u>	
Samedi	14 janvier 2012	de 9h00 à 12h00
	<u>ORGEVAL</u>	
Mardi	3 janvier 2012	de 14h30 à 17h30
Mardi	7 février 2012	de 14h30 à 17h30

Dès réception, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée dans les mairies de **MORAINVILLIERS-BURES, LES ALLUETS-LE-ROI et ORGEVAL**, à la préfecture des Yvelines/Direction de la Réglementation et des Elections/bureau de l'environnement, ainsi que dans la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye pour y être tenue à la disposition du public.